SOIREE PEP

Le dernier vendredi de septembre, ils étaient venus, ils étaient presque tous là. L'association invitait pour un pot amical autour des partants : François MAILLET et Fabien ROQUIER du SAVS, Pierre DAMY de Carcé et last but not least, Jean Claude MEIGNEY d'où ? De Carcé, du siège ? Du Gacet ? De tout cela à la fois puisque Jean-Claude a traversé en 21 ans la petite planète des PEP et c'est, assez ému quand même, que notre ami est parti avec ses longilignes sculptures étrusques… Emu aussi Fabien qui a dû quitter le giron associatif pour assurer son service d'auxiliaires coincé entre les doigts de pied du mammouth ! Et François MAILLET qui, à côté des autres compagnons, fut un météore, est reparti, après cet interlude, enrichi de cette expérience profondément humaine de l'intégration.
Comme chez lui, l'ami DAMY a goûté une dernière fois aux petits fours de sa cuisine de Carcé, (au fait, le bruit qui court qu'il n'a quitté que pour assurer son régime est-il une rumeur à répandre ?) il a une dernière fois été servi par Kévin et Paul, Michèle et les autres, ces jeunes de Carcé qui aident pour ces soirées et qui sont le bien fondé des PEP ! Une soirée conviviale dans la tradition. Pas de raison de stopper ce bel alliage associatif entre amitié et métier.

Gilles CERVERA

Les Ateliers Restaurations et Horticoles

La Maison de l'Enfance de Carcé a des ateliers éducatifs dans la palette de ses offres, depuis trois ans pour l'horticole et depuis un an pour la restauration.
Faisant de sa cuisine et de son parc un atout, l'équipe éducative de Carcé a voulu aller vers les jeunes en rupture, les décrocheurs qui ne supportent plus les contraintes scolaires. Ils peuvent trouver sur ces ateliers, par un accompagnement très proche, de quoi faire un tremplin possible : pour mesurer leur désir d'aller vers le monde du travail, pour instituer la rupture qu'eux-mêmes ont mis en acte sans réfléchir.
Une convention simple est réalisée entre le jeune, sa famille, le responsable éducatif et Carcé pour des périodes courtes, renouvelables.
L'objectif est de mettre le jeune en situation professionnelle sans enjeu d'examen. Retrouver des rythmes de travail, les respecter, respecter l'autorité du donneur d'ordre sont d'autant réalisables que les objectifs sont de court terme et que la situation est concrète : préparer un repas, le servir à l'heure, entretenir un parc, agir sur la nature… Toutes ces actions qui ont une visibilité immédiate pour le jeune se trouvent de surcroît être validées, authentifiées par un tiers : le parc est beau, l'assiette est bonne !
Ces deux ateliers éducatifs sont à promouvoir auprès des chefs d'établissement et des relais sociaux ou judiciaires.

Gilles CERVERA

L'infos PEP 35 est un petit lien entre les membres de l'association. Il le sera d'autant que les salariés, les administrateurs, pourquoi pas les jeunes ou les parents prendront la plume et s'inspireront de ce modeste quatre-pages afin d'y apposer leur grain de ciel.

INFOS PEP 35

Novembre 2003

EDITO

La Rentrée, c'est déjà du passé.

Un conseil d'administration encore incomplet

Presque tous les postes d'élus ont été pourvus lors de la dernière Assemblée Générale.
Reste que les membres de droit ne sont pas tous au rendez-vous. Les représentants de l'Education Nationale, notamment. Un contact a été pris à ce sujet avec l'Inspecteur d'Académie. Il importe en effet que les PEP ne soient pas coupés de l'Education Nationale.

LE SAVS : Un service en voie d'extinction

La convention de mise à la disposition de l'Inspection Académique des Auxiliaires de Vie scolaire PEP qui n'ont pas souhaité poser leur candidature dans le service public a été signée.
Ainsi, une seule structure assure sur le plan départemental l'intégration des jeunes handicapés dans le milieu scolaire – les PEP conservant bien entendu leur responsabilité d'employeur vis à vis de leurs salariés.
La coordination du dispositif départemental est assurée à partir de l'Inspection Académique par Fabien ROQUIER.
Aujourd'hui, 9 Auxiliaires ont rejoint le secteur public, 27 restent au PEP et 10 nous ont quittés.
Il est bien entendu qu'aucun recrutement nouveau ne permettra de remplacer les départs. Ce qui à terme mettra en péril le relatif équilibre de la rentrée, à moins que l'Education Nationale ne se dote de moyens nouveaux.
D'ores et déjà, les étudiants ne sont plus pris en charge.
Nous siègerons au nouveau Comité de Pilotage : et nous resterons vigilants sur la qualité de l'intégration proposée. Nous ne sommes pas en effet de simples gestionnaires mais avant tout des éducateurs soucieux du maintien et du développement de la politique que nous avons engagée.

Les nouveaux directeurs :

Nous sommes heureux d'accueillir de nouveaux directeurs :

- Katherine LORIAUX au CESDVA
- Alexis CHIROKOFF au CMPP CAMSP de Villejean
- Philippe ALAIN au CMPP CAMSP SESSAD du Gacet
- Gilles CERVERA à la Maison de l'Enfance de Carcé à Bruz.

Des places vacantes de directeurs :

KERVEIZA n'a toujours pas de directeur. Malgré la qualité de l'intérim assuré depuis plus d'un an par Dominique LORMETEAU et Roger SANQUER, cette situation ne peut être pérennisée.
Le Conseil d'Administration a cependant souhaité conserver ce poste Education Nationale, et mettra tout en œuvre pour rechercher de nouveaux candidats.

Nous n'avons pas non plus de directeur détaché pour le secteur « Plein Air – Vie Associative » : là encore, nous poursuivons nos recherches, sans oublier que notre projet associatif, parmi ses priorités, a inscrit la reconstruction du Plein Air.

Malgré les difficultés inhérentes à ces vacances – que nous espérons provisoires – nous souhaitons recruter des directeurs qui nous semblent correspondre au profil des postes. Et ne pas retenir des candidatures « par défaut ».

Un projet associatif à mettre en œuvre :

La Commission « Vie associative » va bientôt se réunir pour traduire le projet en termes opérationnels : nous vous tiendrons informés des stratégies retenues.
La quantité des tâches à accomplir, leur complexité parfois, nous donnent l'impression que la rentrée est déjà lointaine.
Nous sommes néanmoins convaincus que les choses avancent, et plus que jamais déterminés à adapter sans cesse nos activités à l'environnement en ne perdant jamais de vue les valeurs et les objectifs que nous avons récemment réaffirmés.

Jean GARIEPUY
Président

Le Service des Auxiliaires de Vie Scolaire des PEP 35

Depuis 1999, les PEP assuraient un service d'aide à la scolarisation des élèves handicapés de la maternelle à la faculté. Au cours des dernières années, ce service s'est étoffé et deux enseignants en assuraient la bonne marche (Fabien ROQUIER et François MAILLET).

Reconnu comme exemplaire par les différentes institutions (Inspection Académique, DDASS, Conseil Général, Associations des handicapés…), ce service n'était pas sans poser de façon récurrente le problème de son financement et les déficits générés auraient posé aux PEP la question de sa pérennité.

La loi du 30 avril 2003 (Assistants d'Education) a changé les données du service. L'Inspection Académique a recruté des Assistants d'Education avec mission d'AVS. Dans ces recrutements, 9 personnes sont issues de l'effectif PEP. De moins bonnes conditions financières et générales (déplacements, formations …) expliquent le faible engouement des AVS-PEP à passer à l'Education Nationale.

Les deux enseignants, Fabien ROQUIER et François MAILLET ont dû quitter les PEP. Le premier retrouvant un poste de coordonnateur au service AVS à l'Inspection Académique, le second étant nommé sur un poste de secrétaire de CCPE.

Dans cette conjoncture, les PEP ont dû conserver 27 AVS. A l'expiration des contrats ou en cas de départs anticipés, la responsabilité de leurs remplacements incombera à l'Inspection Académique, les PEP ne recrutant plus de nouveaux AVS.

Dans leur objectif commun d'accompagnement et d'aide à l'intégration des élèves en situation de handicap, les PEP et l'Inspection Académique ont élaboré et signé une convention qui détermine les nouvelles modalités de fonctionnement du service AVS. Les auxiliaires de vie scolaire restant à la charge des PEP sont mis à la disposition de l'Education Nationale et son coordonnateur assure le fonctionnement du service au quotidien.

L'ADPEP 35 est membre du comité de pilotage du service et le coordonnateur rend compte à l'association des éventuelles difficultés rencontrées ou des changements intervenus.
Le coordonnateur étant la même personne que précédemment, ceci a facilité le passage à une autre organisation sous une nouvelle tutelle.
L'ADPEP s'était engagée dans un service d'AVS dont elle croyait les financements et la pérennité assurés ; aujourd'hui dans ce nouveau cadre, elle tiendra ses engagements afin que l'intégration des élèves handicapés se poursuive, tout en tentant d'obtenir auprès des différentes institutions la meilleure prise en charge possible, afin de ne pas trop pâtir des coûts engendrés par la poursuite du service.

Un nouveau Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est la substance d'une association de type loi 1901. Il élabore la politique de l'association en s'appuyant sur le projet associatif qu'il a écrit. C'est une instance politique militante au sein de la cité où il défend ses valeurs et les missions qu'il a choisies, c'est une instance politique dirigeante qui fixe les orientations pour les établissements et services qu'elle gère.

Le Conseil d'Administration de l'ADPEP 35 a été recomposé lors de notre Assemblée Générale du 17 juin 2003, jusqu'à notre prochaine Assemblée Générale :

Le bureau comprend :

- Jean GARIEPUY, Président
- Bernard MORIN, premier vice-Président
- René MOREL, deuxième Vice-Président
- Rémy ROBIN, troisième Vice-Président
- Yvette BEAUCHE, Secrétaire générale
- Martine HEBBRECHT-HAMON, Secrétaire générale adjointe
- Zeph SOLLIER, Trésorier général
- Gérard LEMARCHAND, premier Trésorier adjoint
- Serge BERTHOU, deuxième Trésorier adjoint

Le conseil d'administration est composé des membres du Bureau et de :

- Mesdames CARRE, LAGARDE, POUYOLLON,
- Mademoiselle MARET,
- Messieurs BALLOUARD, CARN, GOVEN, HATTAIS, HOISNARD, LARDOUX, LEFEUVRE, PADELOUP, SOUSSAN, THEBAULT, TROADEC.

Cependant, notre Conseil d'Administration n'est pas complet, il reste quelques places pour des élus et certains membres de droits n'ont pas été nommés. Si des adhérents se sentent une âme de militant, ils seront les bienvenus.